



CHARTRE DE BONNE CONDUITE À LA CANTINE SCOLAIRE

Le déjeuner pris en commun doit être un moment agréable de détente et d'éducation à condition de respecter les règles élémentaires indispensables à toute vie en communauté:

Je rentre dans la cantine sans bousculade, dans le calme.

Je ne joue pas avec la nourriture ou les couverts.

Je ne jette pas les aliments.

J'accepte de goûter un peu à tous les aliments que l'on me propose.

Je reste assis et lève la main pour demander ce dont j'ai besoin.

Je ne dois pas me déplacer pendant le repas sans autorisation.

Je parle sans crier et sans me faire remarquer.

Je respecte le personnel communal et je lui obéis.

Les cheveux doivent être un minimum attachés

Je suis poli.

Je respecte le matériel. (En cas de casse, la famille paiera le remplacement)

Je quitte la cantine sans bruit.

SI JE NE RESPECTE PAS LES RÉGLES, JE SERAI SANCTIONNÉ.